



Discours de Mathieu KLEIN, maire de Nancy et Président de la Métropole du Grand Nancy le 01/02/23 – date anniversaire de l'appel du 1^{er} février 1954 de l'Abbé Pierre – à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative devant l'ancienne permanence parlementaire », 55-57 r des Dominicains à Nancy, d'Henri Groués dit « l'Abbé Pierre ».

Transcription : Jacques Bergeret

Le message de l'abbé Pierre demeure aussi puissant que rassembleur. Le message de l'abbé Pierre, le combat de toute une vie, de toute sa vie, est une lueur aujourd'hui encore d'espoir de fraternité qui ne s'éteindra jamais.

La pose d'une plaque ici, devant ce lieu relativement méconnu des Nancéennes et des Nancéens, parce qu'il est aussi une partie de l'histoire de l'abbé Pierre, qui n'est pas l'histoire, la partie de sa vie que les gens connaissent le mieux. C'est aussi une façon de rappeler ce lien qui unit Nancy à l'abbé Pierre.

Il arrive dans notre ville après la guerre, une période pendant laquelle il a été résistant, et où Henri Groués prend le nom d'abbé Pierre. Parmi ses faits d'armes, le recueil d'enfants juifs de familles raflées, la participation au maquis du Vercors. Et c'est à Nancy, enfin plus précisément à Meurthe et Moselle, qu'il est élu député de 1945 à 1951. Il est tête de liste du MRP aux deux assemblées constituantes en 1945 et en 1946, puis réélu lors des élections législatives, les premières élections législatives de la 4^{ème} en 1946. Il restera député de Meurthe et Moselle jusqu'en 1951, où il se présentera une dernière fois au suffrage des habitants, mais malheureusement il y perdra son siège à cette occasion.

On peut dire sans doute que sa fibre politique n'était pas celle dans laquelle il s'est le plus épanoui, au sens formel du terme à tout le moins. Il dira lui-même au sujet de ce mandat de député, « - Je n'ai pas été un bon député en raison de mon incompetence », mais c'est sans doute un jugement un peu sévère sur lui-même. Car c'est grâce à ce mandat de député, ou plus précisément grâce aux indemnités parlementaires, qu'il fondera Emmaüs dans la banlieue parisienne en 1949, où il se sera installé et où il installera la première des très nombreuses communautés d'Emmaüs que nous connaissons aujourd'hui, dont celle ici évidemment à Nancy et dans le sud de la Meurthe et Moselle.

Et cette création aboutira à l'appel du 1er février 1954 que nous commémorons aujourd'hui et qui sera lu tout à l'heure par des jeunes élus du conseil municipal, des jeunes de Nancy, Christelle notamment, et Antonin, qui tout à l'heure reprendront les mots de l'abbé Pierre.

Alors Nancy et l'abbé Pierre, même si je crois que vous en direz beaucoup (* *Il se tourne vers les autres orateurs prévus pour cette manifestation : Emmaüs, Droit au Logement (DAL)*), je ne vais pas être trop long, mais ce sont aussi de belles rencontres et je veux souligner à quel point finalement la rencontre de deux grandes personnalités françaises s'est nouée au creux de notre ville, dans le creux des nancéiens. Vous vous souvenez, ou en tout cas vous avez lu, que le premier maire de Nancy après la libération était Jean Prouvé. Jean Prouvé et l'abbé Pierre ont fait connaissance à Nancy. L'un était maire pendant quelques mois, l'autre député pendant quelques années. Et l'un et l'autre ont travaillé sur l'accès au logement des plus démunis. Et c'est notamment grâce à cette rencontre ici à Nancy qu'est née *la Maison des Jours Meilleurs*, ce concept d'habitat préfabriqué de grande qualité pour répondre à l'enjeu du relogement des sans-abris. Et donc c'est aussi dans le creuset de notre ville, et nous pouvons je crois vraiment l'inscrire dans ce qui restera comme les grands moments de l'histoire sociale de notre ville, et bien que cette belle idée qui a ensuite circulé à travers tout le pays et à travers les décennies est née.

La pose de cette plaque aujourd'hui c'est également le rappel de l'actualité d'un combat, qui est aussi une indignation. L'appel de l'abbé Pierre a 70 ans. Ce n'ont pas été 70 années où rien ne s'est fait, 70 années inutiles, car la pauvreté et la précarité ont reculé depuis 70 ans. Mais elles sont loin, elles sont loin d'avoir été totalement effacées. On estime en France que 16% de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté. Ce sont 20% des habitants de la métropole du Grand Nancy qui sont dans la même situation. Un habitant sur cinq, vit sous le seuil de pauvreté.

Cela nous montre le chemin qui reste à parcourir en 2024 pour éradiquer la grande pauvreté et la pauvreté. Plus personne et personne ne peut se cacher derrière l'idée, ou se réfugier derrière l'idée que la pauvreté et la précarité ne seraient que le fait des marges. La pauvreté peut frapper chacune et chacun d'entre nous. Dans toutes les histoires de toutes les vies, il peut y avoir les creux, les bosses, les accidents, les chutes. Et toutes les histoires de toutes les vies, dans toutes les catégories sociales, peuvent entraîner des moments où l'accident de vie peut aussi être un accident social durable. Le nombre de familles monoparentales, par exemple, à Nancy et ailleurs, frappées par la pauvreté, pour l'essentiel des femmes qui élèvent seules leurs enfants, témoigne de la réalité et de l'acuité de cette réalité. Et je veux d'ailleurs saluer, grâce aux continuateurs de l'abbé Pierre, tous ces combats qui nous permettent de toucher la réalité telle qu'elle est. La fondation abbé Pierre, qui chaque année, à l'occasion du 1er février, rend son rapport sur le mal-logement, a tiré la sonnette d'alarme une nouvelle fois hier, pour rappeler que plus de 3 millions de personnes en France, aujourd'hui, sont en situation de mal-logement.

Alors la force de l'abbé Pierre, c'est aussi l'ouverture à l'autre, notamment celui venu d'ailleurs. Et ce n'est pas pour rien si Emmaüs France porte cette ambition de solidarité internationale. Le conseil municipal de Nancy a récemment adopté, à l'occasion du conseil qui s'est réuni lundi soir, un règlement des aides sociales facultatives, qui écarte toute idée de préférence nationale pour continuer à tendre la main à chacune et chacun, quelle que soit son origine.

L'abbé Pierre, enfin, c'est le dépassement de la simple charité, par la possibilité d'offrir à chacune et chacun l'autonomie, la capacité par l'autonomie et la dignité du travail de retrouver un parcours de vie que chacun construit comme il l'entend. La dignité par le travail et la solidarité sont là aussi des valeurs qui sont à des années lumières du prétendu assistanat auxquelles sont assignées encore trop souvent les personnes qui vivent dans la pauvreté. Restaurer la dignité de la vie de chacune et de chacun par le travail et l'accès à ses droits est un combat inachevé, et là aussi qui s'inscrit résolument dans les perspectives qu'avait tracé l'abbé Pierre durant les années 50.

Et je veux enfin remercier les communautés, et en particulier celles d'ici qui entre Vandoeuvre et Mont-sur-Meurthe jouent ce rôle fondamental d'offrir des espaces de lien, des espaces de reconstruction, des espaces d'autonomie, d'entraide et de solidarité, et qui les traduisent au quotidien. C'est notre responsabilité aussi de les faire vivre et je salue tous les élus et les militants associatifs qui s'y engagent.

Il y a quelques jours nous avons ouvert une bagagerie solidaire à quelques mètres d'ici rue Saint-Nicolas. Demain un atelier des solidarités, avant-hier un village de l'insertion, rue du Crône. Autant de solutions, de projets qui s'inscrivent là aussi dans cette trajectoire. Et demain c'est aussi la poursuite de notre engagement résolu en faveur du logement social, tant dans les circonstances actuelles il est indispensable de souligner que l'accès au logement de toutes et de tous, notamment des personnes qui sont les plus éloignées, doit rester une priorité, ou plutôt redevenir une priorité nationale. Et de ce point de vue les récentes annonces ne laissent pas d'inquiéter, car intégrer aujourd'hui dans le calcul du nombre de logements sociaux dans une ville, des logements qui n'ont pas grand chose de social, est je crois une impasse dans laquelle en tout cas à Nancy nous ne nous engagerons pas.

Voilà ce que je voulais partager avec vous en vous redisant. A la fois notre fierté d'être à notre modeste niveau des héritiers d'un morceau de territoire sur lequel l'abbé Pierre a construit une partie de sa vie et de son engagement, les héritiers de cette alliance féconde entre l'abbé Pierre et Jean Prouvé, ce qui nous oblige, et c'est ainsi que je le prends, ce qui nous oblige à être aussi au bon niveau de l'engagement solidaire de tout un territoire.

Merci à toutes et à tous.